Burundi : création d'une commission d'enquête sur les exécutions extrajudiciaires

@rib News, 13/02/2015 â€“Source AFP Le procureur gÃ©nÃ©ral du Burundi a annoncÃ© vendredi la crÃ©ation d'une commission d'enquÃªte judiciaire chargÃ©e de faire la lumiÃ¨re sur les allÃ©gations d'exÃ©cutions extrajudiciaires portÃ©es contre les forces de l'ordre burundaises par Human Right Watch (HRW). Je viens de mettre sur pied une commission d'enquÃªte judiciaire composÃ©e de trois officiers du ministÃ¨re public, a annoncÃ© le procureur Valentin Bagorikunda. Cette commission sera chargÃ©e de faire la lumiÃ¨re sur les allÃ©gations d'exÃ©cutions extrajudiciaires des combattants capturÃ©s lors des combats fin dÃ©cembre/dÃ©but janvier entre forces de sÃ©curitÃ© et un groupe rebelle, selon M. Bagorikunda. La commission, dirigÃ©e par le substitut du procureur Adolphe Manirakiza, aura un mois pour produire un rapport, a-t-il ajoutÃ©. En cas d'exÃ©cution extrajudiciaire ou de violation de droits humains avÃ©rÃ©s durant ces combats, la commission diligentera directement une instruction prÃ©-juridictionnelle Ã charge des auteurs prÃ©sumÃ©s. M. Manirakiza avait dÃ©jÃ prÃ©sidÃ© une commission d'enquÃªte judiciaire crÃ©Ã©e Ã la suite de prÃ©cÃ©dentes accusations d'exÃ©cuti extrajudiciaires au Burundi, documentÃ©es cette fois par l'ONU en 2011. La commission avait alors conclu Ã de fausses allÃ©gations. Vendredi, le prÃ©sident de la principale organisation de dÃ©fense des droits de l'Homme locale (Aprodeh), Pierre-Claver Mbonimpa, a dÃ©jÃ fait part de son scepticisme au sujet de la crÃ©ation de la nouvelle commission. Selon lui, elle est mise en place pour tromper l'opinion publique nationale et internationale et risque comme les prÃ©cÃ©dentes de ne pas aboutir. Bien avant HRW, l'Aprodeh a Ã©tÃ© parmi les premiÃ¨res organisations Ã dÃ©noncer des exÃ©cutions extrajudiciaires en janvier. Jeudi, HRW a accusÃ© l'armÃ©e et la police du petit pays d'Afrique des Grands Lacs d'avoir commis au moins 47 exÃ©cutions extrajudiciaires entre le 30 dÃ©cembre 2014 et le 3 janvier 2015, aprÃ¨s des affrontements entre les forces gouvernementales et un important groupe rebelle qui s'Ã©tait infiltrÃ© dans le pays depuis la RÃ©publique dÃ©mocratique du Congo (RDC) voisine. L'armÃ©e avait affirmÃ© avoir matÃ© le groupe et tuÃ© une centaine d ses membres dans les combats. HRW reproche aux forces de l'ordre d'avoir exÃ©cutÃ© des personnes qui s'Ã©taient rendues. Jeudi, Bujumbura a promis de rÃ©pondre point par point au rapport de HRW aprÃ¨s l'avoir lu, tout en dÃ©nonÃ§ant dÃ©jÃ l'attitude traditionnellement hostile de l'organisation. Les autoritÃ©s burundaises n'ont jamais donnÃ© la moindre indication sur l'identitÃ© du groupe rebelle, constituÃ©, selon des tÃ©moins, de prÃ¨s de 200 hommes. Elles ont juste affirmÃ© que leur but Ã©tait de gagner la forÃªt de la Kibira, qui partage le Burundi du nord au sud et servait de sanctuaire aux groupes armÃ©s hutu pendant la guerre civile (1993-2006). De lÃ , ils comptaient, selon elles, recruter et lancer des attaques dans tout le pays avant des Ã©lections gÃ©nÃ©rales prÃ©vues en mai et juin, Ã l'approche desquelles le parti du prÃ©sident Pierre Nkurunziza est accusÃ© de faire le vide autour de lui. Selon des observateurs, il est Ã©vident que l'offensive rebelle Ã©tait d'une faÃ§on ou d'une autre pilotÃ©e par une partie de l'opposition. Et que Bujumbura entendait envoyer un signal fort en la matant.